

DOSSIER INSCRIPTION 2026-2027

Les inscriptions se font dorénavant par voie électronique en suivant les consignes suivantes :

Pour une réinscription un lien est envoyé par internet et doit être rempli par l'adhérent ou ses parents pour les mineurs. L'adhérent ou le parent doit remplir la fiche de renseignement et signer la charte de l'adhérent et des parents pour les mineurs. **La Licence ne sera validée qu'une fois le versement versé en totalité. Celui-ci devra intervenir avant les vacances de la Toussaint pour permettre l'inscription en championnat de l'adhérent.**

Pour un nouvel adhérent, il faut remplir la fiche de renseignement. L'adhérent ou les parents de l'adhérent mineur recevront un lien internet à l'adresse électronique renseignée plus haut. Ils devront remplir le formulaire de License avec l'ensemble des pièces demandées et le signer électroniquement. **La Licence ne sera validée qu'une fois le versement versé en totalité. Celui-ci devra intervenir avant les vacances de la Toussaint pour permettre l'inscription en championnat de l'adhérent.**

LES COTISATIONS (elles comprennent l'adhésion FFHB + assurance individuelle MMA + adhésion club)

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	INSCRIPTION
Baby Hand	2021/2022/2023	120€
Ecole de Hand	2018/2019/2020	180€
- 11 M/F	2016/2017	180€
- 13 M/F	2014/2015	200€
- 15 M/F	2012/2013	200€
- 18 M/F	2009/2010/2011	200€
Senior F	2008 et avant	225€
Senior M	2008 et avant	225€
Loisirs M/F	18 ans et +	160€
Handfauteuil / Handfit		100€

Note : Une réduction de 15€ sera appliquée à partir du deuxième dossier pour une même famille.

COMMENT PAYER ?

FACILITES DE PAIEMENT

Les licences peuvent être réglées en plusieurs mensualités (échelonnement des paiements entre septembre et janvier). Indiquer au dos de chaque chèque le mois à la fin duquel il doit être encaissé.

ATTENTION : Le premier chèque sera toujours encaissé à la fin du mois en cours. Un dossier ne sera pas considéré complet sans la totalité des chèques. Ordre de tous les chèques : **AS ST-CYR/FONTENAY HB78**

PAIEMENT VIA HELLOASSO :

Vous pouvez payer par carte bancaire via helloasso. Merci de l'indiquer sur votre fiche de renseignement pour que nous vous envoyons le lien.

ATTESTATION DE PAIEMENT POUR PRISE EN CHARGE PAR LES COMITES D'ENTREPRISES

Cochez la case correspondante dans la fiche de renseignements pour recevoir l'attestation par mail (une fois qualifié).

LES CHEQUES ASSOCIATIFS DE LA MAIRIE DE SAINT-CYR

Pour les Saint-Cyriens, la municipalité propose des chèques associatifs, qui dépendent des revenus. Vous devez aller les récupérer à la Mairie ou lors du forum des associations. Il vous suffit ensuite de nous les remettre. Ils seront déduits du montant à payer.

LE PASS + : Tous les collégiens domiciliés et/ou scolarisés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine - Les jeunes collégiens domiciliés dans les Yvelines ou les Hauts-de-Seine accueillis dans des établissements spécialisés (IME, IMPRO...) : entre 20€ et 80€ de réduction possible. Voir site www.passplus.fr

LABAZ : Tous les jeunes de 15 à 25 ans (au 1^{er} septembre) domiciliés et/ou scolarisés en Ile de France peuvent recevoir une réduction de 100€ en utilisant l'application LABAZ.

Le pass sport du ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports : nous remettre l'attestation originale, nous déduisons de la cotisation à verser par l'adhérent le montant indiqué sur le document. Attention, fournir un document par adhérent.

LES CHEQUES ANCV : Nous prenons uniquement les Coupons Sports et Chèques Vacances **ANCV** (en cours de validité). Nous ne pouvons pas accepter de chèques d'autres organismes, car nous ne sommes pas conventionnés.

LA PARTICIPATION CAF

Remettez-nous le formulaire pour que nous le remplissions. Vous payez normalement la cotisation et vous recevrez directement l'aide de la CAF après renvoi du formulaire.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE L'ADHERENT(E)
MERCI DE TOUT ECRIRE EN MAJUSCULES (INFORMATIONS RESERVEES CLUB)

CATEGORIE DE L'ADHERENT(E)	
-----------------------------------	--

MODES DE PAIEMENT		Attestation CE (OUI/NON)	
--------------------------	--	---------------------------------	--

Email (en majuscules) (merci d'indiquer un email valide et que vous consultez régulièrement)	
Téléphone adhérent	

Nom de Famille de l'adhérent	
Nom de Jeune Fille de l'adhérent	
Prénom de l'adhérent	
Sexe (H/F) de l'adhérent	
Date de Naissance de l'adhérent	
Nationalité de l'adhérent	
Pays de Naissance de l'adhérent	
Ville de naissance de l'adhérent	
Adresse de l'adhérent	
Ville de l'adhérent	

Pour les mineurs - PERE Nom/prénom/date de naissance Numéro de téléphone	
Pour les mineurs - MERE Nom/prénom/date de naissance Numéro de téléphone	

Taille (cm)		Droitier/gaucher	
--------------------	--	-------------------------	--

Taille de Short		Taille de Chaussette	
------------------------	--	-----------------------------	--

J'autorise l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78 à filmer l'adhérent, ou à le photographier de façon individuelle dans le cadre de la pratique du handball ou des événements qui s'y rattachent et à reproduire et à diffuser ces images sur les supports papiers, dvd, cd, site internet, Facebook, plaquette promotionnelle, ou journal interne du club. AUCUN DEMARCHAGE, AUCUNE PUBLICITE.

J'ACCEPTE

JE REFUSE

J'autorise le club à enregistrer en mon nom les informations contenues dans mon dossier d'inscription sur la nouvelle version de l'outil fédéral Gesthand afin de simplifier la gestion administrative et la validation ma licence.

J'ACCEPTE

JE REFUSE





CHARTRE DE L'ADHERENT

En m'inscrivant au club de Saint Cyr Fontenay Handball, je m'engage :

- A m'organiser pour venir à l'entraînement toutes les semaines (je dois avancer mes devoirs et organiser mon emploi du temps car si je ne viens pas à l'entraînement je pénalise l'équipe)
- A m'engager dans le projet collectif de mon équipe défini en début d'année et à ne pas abandonner mes camarades et mon entraîneur en cours d'année
- A respecter mes partenaires en évitant les moqueries et en jouant avec tout le monde
- A respecter mon entraîneur en écoutant, en suivant ses consignes et en étant impliqué lors de l'entraînement
- A être ponctuel aux entraînements et prévenir l'entraîneur ou le responsable en cas d'absence
- A ne pas oublier mon matériel (ballon, gourde, tenu de sport, élastique pour les cheveux)
- A donner de mon temps pour le club en venant encourager d'autres catégories plus jeunes, en arbitrant et en aidant les bénévoles du club dans la mesure de mon emploi du temps.

Durant les compétitions, je dois

- Respecter les décisions de l'arbitre sans les critiquer. L'arbitre fait partie du jeu. On ne perd pas à cause de l'arbitre
- Respecter les décisions de mon entraîneur
- Respecter mes partenaires et faire preuve d'un esprit d'équipe dans la victoire comme dans la défaite
- Respecter les adversaires en allant les saluer en fin de rencontre
- Refuser toute forme de violence, d'antijeu et de tricherie que cela soit sur le terrain ou dans les gradins. Dans les gradins j'encourage mon équipe, je ne dénigre pas l'adversaire.
- Ne dégrader en aucune façon le matériel mis à ma disposition (maillots et autres) les locaux dans lesquels j'évolue, que ce soit à domicile comme à l'extérieur. (Terrain, vestiaires, tribunes).

Dans la vie de tous les jours :

- Adopter un comportement responsable. Toute attitude antisportive, raciste, sexiste, agressive ou violente, qu'elle soit verbale ou physique, envers l'adversaire, l'arbitre, les managers, les spectateurs ou les coéquipiers fera l'objet de sanctions.
- Faire preuve de modération dans mes propos par écrit (Forum, Facebook, Twitter) pour ne pas dénigrer un membre ou nuire à l'image du club. Les propos contraires aux dispositions légales sont strictement interdits.
- Ne consommer ni alcool ni stupéfiants dans le cadre de la pratique du handball avant (et pendant) les matchs et entraînements, à domicile comme à l'extérieur (la 3ème mi-temps loin des jeunes)

En cas de non-respect des dispositions de la présente charte, le club pourra me convoquer en commission de discipline et j'encours des sanctions allant de l'exclusion pour un ou plusieurs matchs, à l'exclusion définitive sans remboursement de mon adhésion.

Je signe la présente charte dans un esprit sportif et collectif. Je m'engage à adhérer à l'esprit du club et à respecter cette charte.

Nom & Prénom :

Signature de l'adhérent(e) ([précédée de la mention « lu et approuvé »](#))



CHARTRE DU PARENTS DE JOUEUR

Je soussigné(e), M., Mme, Melle....., représentant légal de.....

Autorise mon enfant à participer à toutes les activités et déplacements organisés pendant la saison de handball, c'est-à-dire du 01 septembre 2026 au 30 Juin 2027

☐ J'ACCEPTÉ

☐ JE REFUSE

Autorise mon enfant à rentrer seul(e) à la maison (à pied, en vélo, en train) après l'entraînement. Je reconnais avoir été informé(e) que dès qu'il aura quitté l'enceinte du gymnase, mon enfant ne sera plus sous la responsabilité juridique de l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78 et de ses entraîneurs, et qu'il retombera sous mon entière responsabilité.

☐ J'ACCEPTÉ

☐ JE REFUSE

Afin que l'équipe de mon enfant puisse participer aux matchs à l'extérieur, pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui fassent les chauffeurs et pour éviter les forfaits (3 forfaits = Forfait Général et plus de 300 euros d'amende), j'accepte de véhiculer occasionnellement les jeunes.

☐ J'ACCEPTÉ

☐ JE REFUSE

De plus chaque parent de joueur mineur s'engage à respecter les règles suivantes :

- Respecter l'éducateur, son travail et ses choix et venir parler avec lui en cas de problème
- Ne pas donner de consignes sportives : c'est le rôle du coach, de l'entraîneur.
- S'engager à répondre au message (SMS/email/papier) transmis par l'entraîneur / le club dans un délai maximum de 3 jours
- Respecter les décisions de l'arbitre sans les critiquer. L'arbitre fait partie du jeu. On ne perd pas à cause de l'arbitre
- Venir encourager mon enfant et son équipe en fonction de mes disponibilités
- Réconforter en cas de défaite et valoriser le collectif en cas de victoire (la course aux statistiques individuels nuit au développement d'une équipe et de votre enfant)
- Respecter les horaires d'entraînements et de point de RDV pour les matchs. Prévenir l'entraîneur ou le coach en cas d'absence.
- Être fair-play et refuser toute forme de violence ou de tricherie. Etre exemplaire dans les tribunes en encourageant notre équipe et ne dénigrant pas l'adversaire.
- Apporter ma contribution au bon fonctionnement du club en faisant des tables de marque, en lavant les maillots et en contribuant à un bon esprit au sein de l'équipe de votre enfant en organisant par exemple des gouters de fin de match et en participant aux évènements du club.

Fait à:....., **le**

Représentant légal : Nom & Prénom :

Signature du représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé »)



Planning des entraînements pour la saison 2026-2027

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
GYMNASSE DESCARTES (Fontenay le Fleury)						9h30-11h Ecole de Hand
	17h45-19h15 -11 Fem		17h30-19h -11 Masc			
	19h15-20h45 -15 Feminin -18 Feminin					
	20h45-22h30 Senior Fem					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
GYMNASSE G.PHILIPPE (Saint Cyr L'Ecole)		17h45-19h15 -13 Masculin	Cross Fit 18h-19h15	17h45-19h15 -13 Masculin		
		19h15-20h30 -15 Masculin	19h15-20h30 -15 Feminin -18 Feminin	19h15-20h30 -15 Masculin		
		20h30-22h30 LOISIR	20h30-22h30 Senior Fem	20h30-22h30 Senior Masc 1		
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
P.MAZEAUD (Saint Cyr L'Ecole)			14h30-16h Ecole de hand			
			16h-17h30 -11 Fem			
		17h45-19h15 -13 Feminin		18h-19h15 -13 Feminin	17h30-19h -11 Masc	
		19h15-20h30 -18 Masc		19h15-20h30 -18 Masc	19h-20h30 Senior Masc 2	
		20h30-22h30 Senior Masc 1/2				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
GYMNASSE J.MACE (Saint Cyr L'Ecole)					19h-20h30 Handfit Gardien de but	
					20h30-22h Handfauteuil	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Salle du plan de l'Aître (Bailly)						9h30-10h30 Baby hand

Pour toutes questions, une seule adresse le site internet du club <http://asscfhb78.kalisport.com/>
Ou le référent de votre équipe qui sera nommé à la rentrée



L'EQUIPEMENT (OBLIGATOIRE POUR LES ENTRAÎNEMENTS ET MATCHS) :

Afin de pratiquer le handball, chaque adhérent(e) doit arriver au gymnase avec, dans son sac de sport :

- Une paire de baskets **qui ne servira que pour le handball, dans le gymnase**,
- Une gourde (*pleine d'eau pour gagner du temps*),
- Une tenue permettant la pratique du sport (survêtement ou short) pour les entraînements,
- Change, serviette, gel douche et tout le nécessaire de toilette (pour les matchs le week-end),
- Un ballon (**obligatoire**) et sous la responsabilité de l'adhérent (le marquer pour l'identifier)
- De quoi s'attacher les cheveux en cas de cheveux longs et avoir retiré tous les bijoux (chaines, boucle d'oreille, bracelet) ainsi que les montres

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	TAILLE DE BALLON
U11 M/F	2016/2017	Taille 0
U13 M/F	2014/2015	Taille 1
U15 M/F	2012/2013	Taille 2 (Garçons) / 1 (Filles)
U18 M/F	2009/2010/2011	Taille 3 (Garçons) / 2 (Filles)
Senior M/F	2008 et avant	Taille 3 (Garçons) / 2 (Filles)

Pour les porteurs de lunettes, il est OBLIGATOIRE de disposer d'une paire de lunette résistante aux chocs (en plastique et non métallique). L'idéal serait de disposer d'une paire de lunette de sport. Pour cela nous disposons d'un partenariat avec Saint Cyr Optique.

Concernant le matériel et l'équipement, nous avons un partenariat avec la boutique

LE VESTIAIRE (20% de remise pour les membres et futurs adhérents du club) :

Hand-Expert / Le Vestiaire

17 Rue des Tilleuls,
78960 Voisins-le-Bretonneux
Téléphone : 01 34 62 29 64

